

N°1164 - JANV 2019

APPEL AUX CANDIDATS POUR LA DÉSIGNATION D'UN(E) DIRECTEUR/TRICE À TEMPS PLEIN POUR L'ÉCOLE FONDAMENTALE DE VIROINVAL

Les conditions légales d'accès à la fonction et le profil recherché peuvent être consultés sur le site www.viroinval.be ou via la page Facebook de la Commune.

Les candidatures doivent être envoyées par recommandé ou déposées contre accusé de réception au plus tard pour le 30 janvier 2019 à 12h00.

Renseignements complémentaires obtenus via Madame Singrid PHILIPPE, Directrice Générale - 060/31.00.20
singrid.philippe@viroinval.be

PARTS DE BOIS DE CHAUFFAGE 2019 INVENDES

Le Collège communal en séance du 24 décembre 2018, a décidé de remettre en vente les parts de bois invendues et qui nécessitent l'urgence en gré à gré

Division de Nismes - 13 PARTS (Contact : A.F. Jérémie DONNAY : 0470/22.47.64 et A.F. Florence LECLERCQZ : 0470/56.20.59)

- Lieu-dit : Baileux (Mousty) - Triage 12 - Part n° 412
- Lieu-dit : Taille Henon - Triage 9 - Parts n° 257, 261 et 262
- Lieu-dit : Fonds des Loups - Triage 9 - Parts n° 263, 264, 268 et 269
- Lieu-dit : Les Crayats - Triage 9 - Parts n° 271 et 274
- Lieu-dit : Taille Crossaude - Triage 11 - Part n° 351
- Lieu-dit : Fond des Souris - Triage 11 - Parts n° 361 et 363

Division de Treignes - 1 PART (Contact : A.F. Jean-Louis MOYEN : 0477/78.15.13)

- Lieu-dit : Taille aux Nefliers - Triage 5 - Part n° 64
- Division de Oignies - 6 PARTS** (Contact : A.F. Nicolas MAURENNE : 0470/64.51.93, A.F. David LAMBERT : 0476/65.00.12 et A.F. Jean-Noël MATHY 0477/78.15.12)

- Lieu-dit : Grand Tournant - Triage 8 - Parts n° 208 à 213
- Division de Olloy - 6 PARTS** (Contact : A.F. Didier BUCHET : 0477/78.15.02 et A.F. Jérémie DONNAY : 0470/22.47.64)

- Lieu-dit : Pourrie Fontaine - Triage 11 - Parts n° 356 et 357
- Lieu-dit : Les Agaïsses - Triage 10 - Part n° 310
- Lieu-dit : Les Grevières - Triage 10 - Parts n° 317, 318 et 321

ATTENTION: Prix minimum fixé à 50€/part - Les offres sont à envoyer au Service Finances et Régie, Parc communal 1 à 5670 VIROINVAL pour le 23 janvier 16h au plus tard.

Pour les ménages ayant déjà acheté une part lors des ventes du mois de décembre, autorisation d'acheter une seconde part.

Informations : Stéphanie FOSTY : 060/31.01.78
stephanie.fosty@viroinval.be

PERMANENCE - PENSIONS

Permanence organisée au nom de l'Office National des Pensions, **le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 14h00 à 15h30** au Centre administratif (REZ-DE-CHAUSSEE) à 5670 Nismes.

Retrouvez toute l'actualité communale sur la page FACEBOOK

« Viroinval Infos »



VENTE EN GRÉ A GRÉ DE 123,5 STÈRES DE BOIS FAÇONNÉS

Le Conseil communal en séance du 19 décembre 2018 a décidé de procéder à la vente en gré à gré de 10 lots de bois feuillus divers de bonne qualité façonnés pendant l'hiver 2017/2018 stockés au Hall technique de Vierves et dans le Parc de Nismes, à savoir :

- **8 lots stockés dans le Parc de Nismes : 1 lot de 10 stères (n°8), 3 lots de 9,5 stères (n°1, 3 et 6) et 4 lots de 9 stères (n°2, 4, 5 et 7)**

- **2 lots stockés au Hall technique à Vierves : 1 lot de 19 stères (n°10) et 1 lot de 30 stères (n°11)**

Possibilité de voir les lots pendant les heures de bureau en prenant contact au 060/37.00.60

Les soumissions devront parvenir au plus tard **le 31 janvier 2019** à 16h avec la mention « offre pour ... stères de bois (lot n° ...) » et être adressées à Madame Stéphanie FOSTY, Service Finances et Régie, Parc communal, 1 à 5670 VIROINVAL.

En cas d'offres égales, il sera procédé au tirage au sort lors de la séance d'attribution - Le paiement sera exigé avant l'enlèvement.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Depuis plusieurs années, un nombre conséquent de chats ont été stérilisés grâce aux campagnes de la commune de Viroinval.

Informations pratiques:

La procédure, initiée par la commune avec l'aide du cabinet du Ministre Di Antonio, et assurée par la SPA - ASBL Refuge du Beaussart, est désormais bien rodée : des cages, garnies d'appâts, sont disposées dans des sites où des concentrations de chats errants ont été signalées par des citoyens.

Les animaux capturés sont confiés aux bons soins d'un vétérinaire lié au Refuge du Beaussart. Les opérations se déroulent, donc, dans les meilleures conditions et les animaux ne sont relâchés qu'une fois parfaitement rétablis.

Cette campagne répond à un souci de salubrité publique, respecte le bien-être animal (opérations réalisées par un vétérinaire, période postopératoire observée, animal libéré dans de bonnes conditions à l'endroit même de sa capture, expertise du refuge), et s'inscrit dans la campagne d'information « Stériliser = protéger » menée par le Service Public Fédéral et Régional.

Contact : « ASBL Refuge du Beaussart » Chemin de Senzeille 1-2 - 5660 Boussu-en-Fagne +32 (0)60/313.222 / +32 (0)472/307.179

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Le 19.01.19: Le Mesnil - Oignies Est

Le 20.01.19: Battérages

Le 21.01.19: Marie Fontaine (privé) - Oignies

Le 22.01.19: Laurys (Le Mesnil)